

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BIENVILLE LE 13 SEPTEMBRE 2023

Date convocation : le 25 août 2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, le treize septembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence du Maire, Monsieur Patrick LEROUX.

- Nombre de membres afférents au Conseil Municipal. : 11
- Nombre de membres en activité : 11
- Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 9

Étaient présents : MM. Patrick LEROUX, Philippe QUILLET, Guy DUFOSSÉ, Christophe DEMANGEOT, Marcel HECQUET et Rachid KALAI, et MMES Pascale CORBIER, Muriel DOUBET

Absente excusée : MME Pascale BONHOMME ayant donné pouvoir à M Patrick LEROUX.

Absents : M. Sébastien CARRARA et MME Catherine TAVARES.

Secrétaire de séance : MME Pascale CORBIER.

O-O-O-O-O-O

Ordre du jour :

- Fermeture d'un poste d'adjoint technique à temps complet
- Questions diverses

O-O-O-O-O-O

❖ DÉLIBÉRATION N°22-2023 : FERMETURE POSTE ADJOINT TECHNIQUE À TEMPS COMPLET

Ce poste n'est plus utilisé depuis début 2020. Il a été remplacé par un poste d'ATSEM à temps complet au 1^{er} janvier 2020.

Le comité technique du centre de gestion de l'Oise a donc rendu un avis favorable afin de fermer le poste d'adjoint technique à 35h hebdomadaire qui n'a plus vocation à servir à la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des 9 voix, DÉCIDE la suppression, à compter du 13 septembre 2023 d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint technique.

O-O-O-O-O-O

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures et vingt minutes.

Le Maire, Patrick LEROUX

